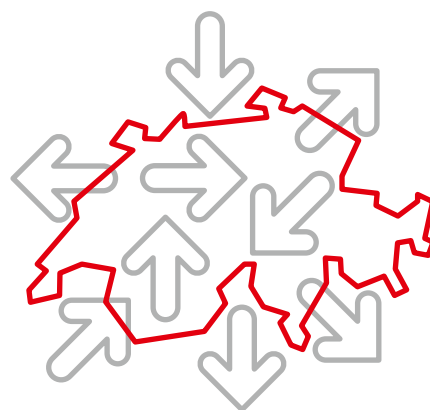


LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DE LA CONFÉDÉRATION

Pour que la Suisse reste une place
économique attrayante.



La promotion économique veille à offrir de bonnes conditions-
cadre et crée des incitations favorables à l'activité écono-
mique et à l'initiative du secteur privé.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'État à l'économie SECO
Direction de la promotion économique

CONTENU

La présente brochure expose les objectifs, les tâches et l'action des différents secteurs de la Direction de la promotion économique et des organisations partenaires mandatées.



Éditorial	3
Promotion économique de la Confédération	4
Politique PME	6
Politique du tourisme	10
Politique régionale et d'organisation du territoire	14
Promotion des exportations / Promotion de la place économique	18
Adresses	22

IMPRESSUM

Éditeur : Secrétariat d'État à l'économie SECO, Direction de la promotion économique, Holzikofenweg 36, 3003 Berne
Conception et réalisation : Zoebeli Communications AG, Berne
Mise en page : Oliver Slappnig, Herrenschwanden
Photos de reportage : Reto Andreoli, Berne
Berne, en mars 2015
Cette brochure est disponible en français (N. art. 710.091.F), allemand (N. art. 710.091.D), italien (N. art. 710.091.I)
et anglais (N. art. 710.091.Eng). Commander : www.publicationsfederales.admin.ch

ÉDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

La Suisse offre des conditions d'implantation attrayantes pour les entreprises. Ces dernières années, nos entreprises ont étonnamment bien tiré leur épingle du jeu, malgré la conjoncture internationale difficile. Ce succès ne va pas de soi. Il est dû, dans une large mesure, à l'excellente qualité des conditions-cadre pour l'économie, comme un marché du travail libéral, des infrastructures efficaces, le système dual de formation professionnelle et la stabilité du système juridique.

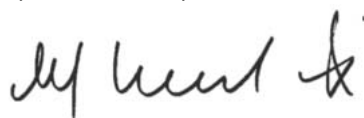
Bien évidemment, nous ne saurions nous reposer sur ces lauriers. Nous devons relever une série de défis majeurs, à commencer par l'appréciation du franc suisse, la mondialisation des échanges et la nécessité d'adapter notre économie au changement structurel.

En ma qualité de directrice du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), j'ai à cœur d'améliorer sans cesse les conditions-cadre régissant notre économie et de les adapter à l'environnement en constante mutation. Sur le plan national, nos efforts se concentrent sur le renforcement de la place économique, la mise en place de conditions générales propices à la concurrence et le maintien d'une politique libérale pour le marché du travail. S'agissant de la politique économique extérieure, nous œuvrons à développer et à consolider les relations économiques avec l'Union européenne et le reste du monde.

La Direction de la promotion économique joue un rôle essentiel à cet égard. Ses domaines d'activité sont la promotion de la place économique suisse à l'étranger, la promotion des exportations et l'assurance contre les risques à l'exportation, la politique régionale et d'organisation du territoire, l'amélioration des conditions-cadre pour les PME, ainsi que le tourisme. La présente brochure présente les objectifs, les tâches et l'action des différents secteurs de la Direction de la promotion économique et des organisations partenaires mandatées.

La Suisse se doit de rester une place économique attrayante et performante. La promotion économique de la Confédération est un instrument essentiel, que nous entendons continuer d'engager de manière ciblée.

Je me réjouis, avec votre concours, d'œuvrer afin que la place économique suisse reste à la pointe.



Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch
Secrétaire d'État et directrice du SECO

Berne, en mars 2015



« La Suisse se doit de rester une place économique attrayante et performante. La promotion économique de la Confédération est un instrument essentiel, que nous entendons continuer d'engager de manière ciblée. »



PROMOTION ÉCONOMIQUE DE LA CONFÉDÉRATION

LA SUISSE

fait aujourd'hui partie des pays les plus compétitifs du monde.



Pour une économie compétitive

La Suisse est une place économique attrayante et performante. Par ses mesures de promotion économique, la Confédération entend préserver et développer ces atouts, afin de permettre aux entreprises d'exploiter leur potentiel et de s'affirmer face à la concurrence internationale. La promotion économique de la Confédération contribue, par ses instruments, à mettre en place un cadre favorable et à stimuler l'activité économique ainsi que l'initiative du secteur privé.

Pourquoi la promotion économique est-elle nécessaire ?

La Suisse fait aujourd'hui partie des pays les plus compétitifs du monde. Son économie doit toutefois relever de grands défis, à commencer par la force du franc et le processus de changement structurel à long terme. La globalisation des flux de capitaux, de biens, de services et de personnes est en outre un défi important pour les entreprises et leurs collaborateurs, de même que les exigences d'une économie où le rôle du savoir va crescendo. Ces phénomènes attisent par ailleurs la concurrence entre les places économiques. La croissance démographique et les besoins croissants d'espace et de ressources en Suisse, en partie liés à l'essor de l'économie nationale, sont des enjeux économiques et sociétaux supplémentaires. La politique fédérale de promotion économique vise une croissance fondée sur l'innovation et les gains de productivité, qui exploite mieux les potentiels existants (infrastructures, main-d'œuvre et réseaux), qui crée des perspectives de développement régional et qui soit conforme aux principes du développement durable.

Le rôle de la promotion économique

Les entreprises suisses s'emploient pour l'essentiel elles-mêmes à atteindre le niveau de compétitivité propre à assurer leur croissance. La mission première de l'État est de mettre en place de bonnes conditions-cadre, par exemple dans les domaines du marché du travail, des infrastructures, de la formation, de la recherche et de l'innovation. D'autres facteurs influent également sur la compétitivité des entreprises, comme la flexibilité du marché du travail et les bons débouchés, la disponibilité de main-d'œuvre hautement qualifiée, la forte densité de sous-traitants ou la proximité et le nombre de gros clients. Ces facteurs externes sont des avantages liés à la place économique. Des conditions d'implantation attrayantes favorisent la concentration d'activités et le développement de réseaux économiques locaux. Ceux-ci sont particulièrement importants pour les activités innovantes, car ils accélèrent le transfert des connaissances et favorisent la valorisation du savoir. Grâce aux économies d'échelle et aux synergies, ils induisent des gains de productivité et renforcent les avantages de la place économique, ce dont bénéficient tant les entreprises implantées que les nouvelles arrivantes.

Les objectifs de la promotion économique

La promotion économique de la Confédération vise à préserver et à développer l'attractivité, la capacité et le potentiel de la place économique suisse, ce qui revient à préserver et à stimuler la compétitivité à long terme de l'économie nationale, dans laquelle les PME sont prédominantes. Fondée sur les atouts de la place économique, elle accompagne le changement structurel et incite les différents acteurs à coopérer. Ses activités revêtent un caractère subsidiaire et s'inscrivent en complément de l'action du secteur privé et des cantons.

Les instruments de la promotion économique

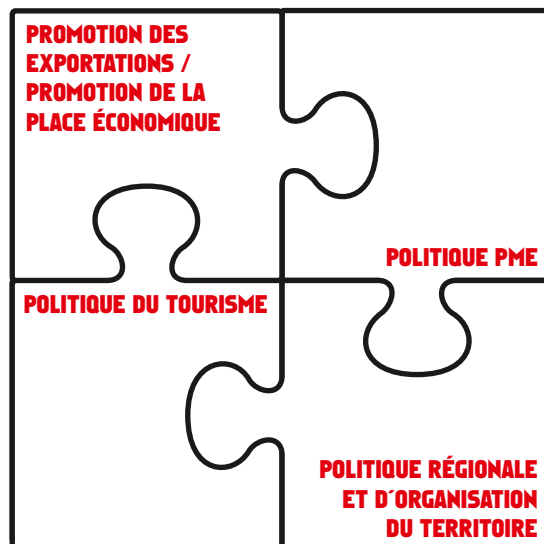
Par ses instruments, la promotion économique vise à donner des impulsions propres à inciter les initiatives du secteur privé. Conditionnés à des prestations des bénéficiaires, les différents instruments se répartissent entre quatre domaines : politique PME, politique du tourisme, politique régionale et promotion des activités économiques extérieures. La Direction de la promotion économique veille à une étroite coordination entre les divers instruments et les différents domaines.

Les priorités de la promotion économique

La promotion économique de la Confédération a fixé les priorités suivantes pour la période allant de 2016 à 2019 :

- S'agissant de la **politique PME**, le développement de la cyberadministration doit être poursuivi. Celle-ci permet de réduire la charge administrative des PME, d'améliorer leur efficacité et de renforcer leur compétitivité.
- La mise en œuvre du programme d'impulsion en faveur du tourisme suisse est au cœur de la **politique du tourisme**. Ce programme vise à soutenir le changement structurel accéléré par l'initiative sur les résidences secondaires et par la force du franc suisse, et à en atténuer les effets.
- Le programme d'impulsion en faveur du tourisme suisse est également une des priorités de la **politique régionale**. Une autre de ses priorités consiste à soutenir les processus d'innovation dans les systèmes régionaux. Il s'agit de parfaire la coordination des acteurs et des offres de la promotion de l'innovation et d'activer les potentiels régionaux. Le but est de stimuler la création de valeur et la compétitivité sur le plan régional, et de créer des perspectives de développement dans le milieu rural, tout en liant plus étroitement ce dernier aux moteurs économiques urbains.
- Enfin, dans le domaine de la **promotion des activités économiques extérieures**, les prestations de l'association Switzerland Global Enterprise (S-GE), mandatée par la Confédération pour soutenir les entreprises tournées vers l'exportation, seront encore mieux profilées en fonction des besoins de la clientèle. L'accent sera mis sur les branches à forte valeur ajoutée, tant pour la prospection des marchés étrangers que pour les activités de promotion des conditions d'implantation en Suisse.

Eric Jakob
Ambassadeur, chef de la Direction de la promotion économique



POLITIQUE PME

99,7 %

des entreprises suisses emploient moins de 250 collaborateurs.



Des conditions-cadre optimales pour les PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) fournissent deux tiers des emplois dans notre pays. Pour réussir dans un environnement commercial globalisé, les PME sont particulièrement tributaires de conditions-cadre adaptées. Par sa politique en faveur des PME, la Confédération met tout en œuvre pour optimiser leur environnement.

La politique en faveur des PME est une tâche transversale qui touche à pratiquement tous les domaines de l'administration fédérale. Le secteur Politique PME du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a pour mission de coordonner cette politique et de mettre en œuvre certains de ses volets. Le financement des entreprises et l'allègement administratif sont les deux objectifs prioritaires.

La politique suisse en faveur des PME

Le financement des entreprises

Pour toute entreprise, le financement est l'une des clés du succès. Aussi la Confédération et les cantons soutiennent-ils, à titre subsidiaire, les PME pour leur financement. Un groupe de travail composé de représentants de l'économie et de la Confédération observe en continu, sous la conduite du SECO, l'évolution des conditions d'accès aux crédits des PME. Par ailleurs, la Confédération se concentre sur l'amélioration constante des conditions-cadre, notamment dans le domaine du capital-risque. [Informations supplémentaires : www.seco.admin.ch > Thèmes > Promotion économique > Politique PME > Financement des PME](#)

Le cautionnement des PME

La Confédération permet aux PME prometteuses en termes de prestations et de développement de bénéficier plus facilement de prêts bancaires. Elle propose à cette fin une aide financière aux organisations de cautionnement. Ces dernières fournissent des garanties aux banques qui allouent des crédits aux PME. La Suisse compte trois coopératives régionales de cautionnement et une organisation de cautionnement nationale pour les femmes :

- Coopérative romande de cautionnement
- Société coopérative de cautionnement SAFFA pour les femmes
- Coopérative de cautionnement pour PME, CC Centre
- Coopérative de cautionnement pour PME, CC Est

Ces coopératives cautionnent des prêts allant jusqu'à 500 000 francs. La Confédération couvre le risque de perte des coopératives à hauteur de 65 % et assume une part des frais administratifs. [Informations supplémentaires : www.seco.admin.ch > Thèmes > Promotion économique > Politique PME > Le cautionnement pour les PME](#)



Cautionnements

Depuis la réorganisation du système de cautionnement en faveur des PME en 2007, cet instrument a connu une évolution très positive. Entre 2007 et 2013, le volume des cautionnements est passé de 102 à 227 millions de francs. Les cautionnements soutiennent la fondation et le développement de PME rentables et prometteuses ainsi que le règlement de la succession. Actuellement, quelque 1700 PME bénéficient de cautionnements en Suisse.



Maren Gnädinger, Xocolatl Sàrl, Bâle, propriétaire et gérante

« Mes clients sont toujours enchantés par le parfum de chocolat qui flotte dans mon magasin. Cela me réjouit beaucoup, même si je dois admettre que mon nez s'y est accoutumé au fil des années et que je ne perçois plus aussi intensément cette senteur. Toujours est-il que j'aime le chocolat par-dessus tout, aujourd'hui comme hier. Mon assortiment compte désormais plus de 500 produits chocolatisés différents, tous exempts d'additifs et issus du commerce socialement et éthiquement équitable. Je propose aussi ma propre ligne de produits, qui est très prisée de la clientèle.

Si Xocolatl Sàrl est ce qu'elle est aujourd'hui, je le dois aussi à la SAFFA, la Société coopérative suisse de cautionnement pour les femmes. Elle a soutenu mon plan d'affaires et m'a permis d'obtenir un crédit bancaire. C'est ainsi que j'ai pu concrétiser un rêve en 2005 : ouvrir mon propre magasin de spécialités de chocolats. L'idée m'était venue à la lecture d'un article du journaliste et écrivain suisse Max Küng, qui relatait l'existence de magasins proposant du « chocolat » composé à 100 % de cacao. Mon affaire marche désormais si bien que j'ouvrirai prochainement un nouveau magasin, plus grand, qui comprendra un café. La SAFFA m'épaulera à nouveau dans ce projet en se portant caution. »

« Si Xocolatl Sàrl est ce qu'elle est aujourd'hui, je le dois aussi à la SAFFA, la Société coopérative suisse de cautionnement pour les femmes. »



L'allègement administratif

La bureaucratie excessive est un poison pour l'économie. La relative « sveltesse » de l'administration en Suisse fait donc partie des avantages les plus importants de notre place économique. Mais mieux vaut ne pas se reposer sur nos lauriers. En Suisse, les entreprises souhaitent profiter d'allègements encore plus importants, et les conditions-cadre ne cessent de s'améliorer à l'étranger.

Les PME souffrent dans une plus grande mesure que les autres entreprises de réglementations qui induisent des coûts élevés et des lourdeurs bureaucratiques. Le secteur Politique PME du SECO élabore, pour le Conseil fédéral, des mesures d'allègement concrètes pour elles. Il en rend compte dans le rapport sur l'allègement administratif des entreprises, publié tous les quatre ans. Le Conseil fédéral y fait un état des lieux et décide à cette occasion de nouvelles mesures, par exemple dans les domaines de la TVA, du droit des obligations ou du droit de la construction. [Informations supplémentaires : www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch) > [Thèmes > Promotion économique > Politique PME > Allègement administratif](#)

Le Forum PME

Le Forum PME est une commission d'experts extraparlamentaire, dont la vocation est d'exprimer le point de vue des PME dans les procédures de consultation portant sur des lois et ordonnances fédérales. Si des réglementations projetées ajoutent une charge inutile pour les PME, le Forum PME propose des simplifications. Ces dernières années, près de 70 % de ses recommandations ont été mises en œuvre. Le Forum PME est composé d'au moins sept chefs d'entreprises actives dans différents secteurs, ainsi que d'un membre de la Conférence des chefs de départements cantonaux de l'économie publique et d'un représentant des pépinières et incubateurs d'entreprises. La coprésidence de la commission et son secrétariat sont assurés par le SECO. [Informations supplémentaires : www.forum-pme.ch](http://www.forum-pme.ch)

La cyberadministration

Les procédures électroniques simplifiées d'autorisation, de demande et d'annonce constituent une importante contribution à la réduction de la bureaucratie. Les démarches autrefois traitées par l'administration publique sous forme imprimée se déroulent dorénavant par la voie électronique grâce à la cyberadministration. Afin de réduire la charge administrative des entreprises, le SECO propose des offres en ligne telles que le portail PME ou la plateforme StartBiz, destinée aux créateurs d'entreprises. [Informations supplémentaires : www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch) > [Thèmes > Promotion économique > Politique PME > E-Economy / E-Government](#) ■



Le portail PME www.pme.admin.ch

Le site www.pme.admin.ch est l'un des premiers produits cyberadministratifs de Suisse. Ce portail est conçu comme un service central d'accueil et de contact pour les PME. Son objectif est de mettre à disposition des informations et des outils pratiques qui répondent aux besoins des PME, de leur création au règlement de la succession, en passant par la gestion. Il renvoie en outre à des services en ligne des autorités, par exemple le guichet des poursuites, les extraits des registres du commerce et du casier judiciaire, les dépôts de marques et les déclarations douanières.



La plateforme des créateurs d'entreprises www.StartBiz.ch

StartBiz est une plateforme en ligne qui soutient et simplifie la procédure de création d'une entreprise en Suisse. Elle accompagne les (futurs) entrepreneurs pas à pas pour l'inscription de leur société auprès de l'AVS, du registre du commerce, de la TVA et de l'assurance-accidents. Selon une étude de la Haute école zurichoise en sciences appliquées (ZHAW), les utilisateurs de StartBiz prennent la moitié du temps normalement nécessaire pour accomplir ces démarches.



Caspar Eberhard, Appenzeller Gurt, Zurich, propriétaire

« L'idée de vendre des ceintures appenzelloises par Internet m'est venue à l'occasion d'un tour du monde il y a quatre ans. J'ai voyagé aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande, où l'on m'interpellait régulièrement à cause de ma ceinture appenzelloise, que je porte au quotidien depuis plus de dix ans. Les gens étaient fascinés par sa qualité artisanale et par son aspect « trendy ». J'ai compris alors le potentiel commercial qu'elle recelait.

J'ai mis en œuvre mon idée en janvier 2013 en fondant « Appenzeller Gurt – Swiss Handmade Belts » et en lançant la vente en ligne de ceintures appenzelloises et de colliers appenzellois pour chien fabriqués main. J'ai pu m'assurer le concours du sellier appenzellois Daniel Fuchs, dont la famille crée des ceintures traditionnelles depuis trois générations.

J'ai été soulagé de pouvoir régler sur le site www.startbiz.ch les nombreux formulaires à remplir pour fonder mon entreprise. Il y a peu, j'étais encore employé dans une autre société. Jamais je n'aurais trouvé le temps de faire, pendant mon temps libre, toutes les démarches personnellement auprès des différents offices. Le portail PME s'est également révélé très utile dans cette phase de création : en quelques clics, j'ai obtenu de précieuses informations. Il m'a permis de régler par moi-même beaucoup d'aspects et d'économiser ainsi sur les coûts. »

« J'ai été soulagé de pouvoir régler sur le site www.startbiz.ch les nombreux formulaires à remplir pour fonder mon entreprise. »



POLITIQUE DU TOURISME

LE TOURISME

est une branche phare de l'économie suisse.



Une destination touristique de premier ordre dotée d'un grand potentiel

Profusion de paysages attrayants et de curiosités culturelles sur un territoire restreint, infrastructures performantes et acteurs soucieux de la qualité : autant de facteurs qui font de la Suisse une destination touristique très prisée et lui confèrent un fort potentiel de croissance. La politique touristique de la Suisse vise à exploiter ce potentiel.

Le tourisme est une branche phare de l'économie suisse. Il joue un rôle moteur, en particulier dans l'espace alpin, et recèle un réel potentiel de croissance. Le Conseil fédéral veut que ce potentiel soit encore mieux exploité à l'avenir : le tourisme suisse doit créer des emplois et accroître la valeur ajoutée dans les régions.

Les grands axes de l'action de la Confédération

La stratégie de croissance

Dans sa stratégie de croissance pour la place touristique suisse, le Conseil fédéral a défini les grandes lignes de la politique touristique. Il entend améliorer les conditions-cadre des entreprises touristiques, tout en promouvant les sites touristiques de manière ciblée.

L'amélioration des conditions-cadre

Afin d'améliorer les conditions générales de la branche, la politique touristique mise sur une gestion active des enjeux stratégiques : les thèmes importants pour le tourisme doivent être identifiés précocement pour être traités dans un esprit constructif et proactif avec les partenaires concernés. Elle sert par ailleurs les intérêts du secteur en assumant des tâches transversales. De fait, le tourisme est directement concerné par nombre de décisions prises dans d'autres domaines, tels que la politique agricole, le développement territorial ou la politique environnementale.



Le programme d'impulsion 2016–2019 en faveur du tourisme

Le programme d'impulsion en faveur du tourisme vise en premier lieu à accompagner et à atténuer le changement structurel accéléré par l'initiative sur les résidences secondaires dans le secteur de l'hébergement. Il contribue de plus à relever les défis liés à la force du franc suisse. Le programme compte quatre axes :

- moderniser le secteur de l'hébergement ;
- renforcer le développement de la qualité et des produits ;
- optimiser les structures et renforcer les coopérations ;
- renforcer le développement et la diffusion du savoir.



La Société suisse de crédit hôtelier (SCH)

La SCH est une coopérative de droit public. Elle alloue, en complément du secteur privé, des prêts aux établissements d'hébergement des régions touristiques et des stations thermales. Ces prêts sont toujours accordés à titre subsidiaire et en coopération avec les bailleurs de fonds privés. L'apport de capital-risque à un taux avantageux vise à améliorer la structure du capital des établissements sains, mais qui disposent d'un capital insuffisant. Par ailleurs, la SCH propose des services de conseil dans la Suisse entière. Informations supplémentaires : www.sgh.ch



Benoit Greindl, Montagne Alternative, Commeire (VS), cofondateur et CEO

« Montagne Alternative est une affaire de cœur, pour moi et pour Ludovic Orts, mon partenaire dans ce projet. En 2006, au cours de ses pérégrinations en Valais, Ludovic a découvert le hameau de Commeire, sis au-dessus de la commune d'Orsières. Ça a été le coup de foudre devant la splendeur du spectacle et la sérénité émanant du lieu. Peu de temps après, Ludovic m'a appelé, après avoir acheté deux anciennes granges. Ensemble, nous avons développé le concept de Montagne Alternative : rénover des granges traditionnelles situées dans une nature intacte pour les transformer en lodges contemporains et de bon goût et en faire un lieu où les hôtes peuvent revenir à l'essentiel et se reconnecter à eux-mêmes.

Notre idée a fait sourire au début, mais le rapport d'évaluation positif de la Société suisse de crédit hôtelier (SCH) a été un sésame auprès des autorités. La SCH, des actionnaires privés, le canton du Valais, le Centre de compétences financières (CCF) et la Banque cantonale du Valais ont participé au financement. Aujourd'hui, Montagne Alternative propose en tout 30 chambres d'hôtes à la pointe de la technique réparties entre neuf granges. Deux granges supplémentaires abritent des salles de réunion et un restaurant. L'énergie utilisée est neutre en CO₂, et les trois quarts des produits alimentaires sont issus de notre propre production ou proviennent de la région. Le projet est maintenant achevé, mais nous avons encore l'intention de concrétiser une foule d'autres idées originales. »

« Un rapport d'évaluation positif de la Société suisse de crédit hôtelier (SCH) a été un sésame auprès des autorités. »





Une place touristique attractive

En soutenant la place touristique, la politique touristique entend notamment accroître l'attractivité de l'offre. À cet effet, elle recourt aux deux instruments promotionnels que sont Innotour et la Société suisse de crédit hôtelier (SCH). En outre, la politique touristique de la Confédération vise à profiler la Suisse sur les marchés touristiques, notamment par des contributions financières à Suisse Tourisme.

Suisse Tourisme

Suisse Tourisme assure la promotion de la destination suisse sur mandat de la Confédération. L'organisme s'adresse tant à la clientèle indigène qu'étrangère. Sur les marchés étrangers, il mise avec succès sur une stratégie duale : ses activités se concentrent, d'une part, sur les principaux marchés de croissance, tels que la Chine, les États du Golfe, l'Inde, l'Asie du Sud-Est et la Russie ; d'autre part, il met l'accent sur la reconquête de la clientèle européenne. Le financement de Suisse Tourisme est assuré dans une large mesure par la Confédération. Suisse Tourisme se finance en outre par les cotisations de ses membres et des fonds de tiers. [Informations supplémentaires : www.myswitzerland.com](http://www.myswitzerland.com)

Une marque forte

Suisse Tourisme est prioritairement responsable du marketing de la destination touristique suisse, et s'occupe notamment de la marque « Suisse », de la prospection des marchés et de tâches d'information générale. Il développe, affine et renforce le volet touristique de la marque « Suisse », afin de positionner notre pays parmi les leaders des destinations de voyage et de vacances. En 2013, Suisse Tourisme a influé sur 16 % des décisions de recourir à l'hôtellerie et à la parahôtellerie en Suisse, ce qui représente plus de 11 millions de nuitées, soit un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs.

Une démarche commune

Pour que la Suisse présente une image cohérente et efficace à l'échelle mondiale, Suisse Tourisme fédère et coordonne les efforts des différentes destinations et des nombreuses entreprises et branches qui dépendent du tourisme. Suisse Tourisme, qui assume ce mandat de coopération avec beaucoup de succès, compte aujourd'hui quelque 700 membres. De plus, il conseille les destinations et les syndicats d'initiative dans la conception des offres et la prospection des marchés, par exemple dans le cadre du programme « Enjoy Switzerland ». Ce faisant, il met l'accent sur des services qui ne pourraient pas être proposés dans une qualité équivalente par le secteur privé. ■



Innotour

Innotour encourage l'innovation et la coopération dans le domaine touristique afin de renforcer la compétitivité du tourisme suisse. Il soutient en outre la professionnalisation par la formation, le perfectionnement et le transfert d'informations. La majeure partie des subventions est investie dans des projets à vocation nationale et des tâches de coordination. La promotion de l'innovation vise à optimiser les services existants ainsi qu'à générer de nouvelles offres. L'encouragement des coopérations permet de mettre à profit les synergies, de réduire les coûts et d'augmenter l'attrait pour la clientèle. [Informations supplémentaires : www.seco.admin.ch/innotour](http://www.seco.admin.ch/innotour)



Tina Müller, Réseau des parcs suisses, Berne, responsable du projet Tourisme

« Pendant près de cent ans, la Suisse n'a connu qu'un seul parc naturel : le Parc national suisse, dans le canton des Grisons. Les choses se sont mises à bouger il y a quelques années : la Confédération a désormais homologué quatorze parcs naturels et un parc naturel périurbain. Quatre projets supplémentaires sont en préparation. Depuis 2009, nous développons activement le tourisme naturel et culturel dans les parcs à l'aide de l'instrument de promotion Innotour. Nous élaborons des solutions modèles dans le cadre de projets pilotes, que nous transmettons aux parcs lors de rencontres d'échanges d'expériences. Les itinéraires pour vélos électriques dans les parcs, les paquets-cadeaux de spécialités régionales, l'application pour smartphones « Parcs suisses » ou les campagnes de sensibilisation environnementale auprès des collaborateurs de grandes sociétés sont autant d'exemples nés de ces échanges. Ces offres attirent de nouveaux clients dans la région et elles renforcent l'économie durable.

De plus, grâce à Innotour, des coopérations ont vu le jour avec des organisations nationales et le secteur privé. Par exemple, l'action organisée par une grande banque pour ses sociétaires a renforcé la notoriété des parcs suisses. J'observe au quotidien l'apport d'Innotour au développement du réseau des parcs suisses et les progrès réalisés dans l'exploitation du potentiel économique que recèle le tourisme naturel et culturel. Ça fait plaisir à voir. »

« Grâce à Innotour, des coopérations ont vu le jour avec des organisations nationales et le secteur privé. »



POLITIQUE RÉGIONALE ET D'ORGANISATION DU TERRITOIRE

LA COMPÉTITIVITÉ

des régions est renforcée.



Pour une économie innovante et compétitive dans les régions de montagne, l'espace rural et les régions frontalières

Les conditions économiques de la Suisse ont profondément changé ces dernières années. Le changement structurel qui en résulte est plus difficile à maîtriser pour les régions de montagne, l'espace rural et les régions frontalières que pour les centres économiques. La politique régionale de la Confédération soutient ces territoires dans le but de renforcer la compétitivité des régions, de consolider les infrastructures et les offres et d'arrimer les espaces ruraux aux moteurs urbains de la croissance.

L'économie rurale est sous pression : la concurrence internationale, la fermeté du franc et les problèmes structurels placent en particulier l'industrie et le tourisme devant de grands défis. Mais d'autres secteurs économiques, comme l'agriculture, l'économie forestière et la branche énergétique, sont aussi mis à l'épreuve. La politique régionale de la Confédération aide l'économie à s'adapter au changement structurel grâce à des incitations financières. Son action est axée sur les résultats, l'adéquation au marché et le respect des principes du développement durable.

La Confédération soutient les régions cibles de la nouvelle politique régionale

Le soutien direct aux initiatives, aux projets, aux programmes et aux projets d'infrastructure

La nouvelle politique régionale soutient les initiatives, les projets et les programmes des cantons et des régions par des contributions à fonds perdu. De plus, des prêts sans intérêts ou à taux préférentiel sont alloués à des projets d'infrastructure. Tenant compte des préoccupations de la population face à la raréfaction de l'espace et des ressources, la politique régionale mise sur une croissance fondée sur l'innovation et l'accroissement de la productivité. Quelques remonte-pentes, un peu d'industrie et d'artisanat dans chaque village, c'est là le foisonnement incontrôlé d'une politique économique sans cap, qui menace des régions entières, et qui ne répond pas à l'esprit de la politique régionale ! En concertation avec les cantons, les régions définissent les bonnes priorités et les coordonnent. Elles visent en outre à renforcer les liens entre l'espace rural, ses centres régionaux et les espaces métropolitains, afin de tirer le maximum des potentiels de croissance.

Pour les années à venir, la politique régionale fixe une première priorité sur l'encouragement, dans les régions, de l'innovation au sein des PME. L'innovation – la création de nouveaux produits et services ou processus – relève en premier lieu des entreprises elles-mêmes. Mais les échanges, à l'échelle régionale, entre les entreprises, les institutions de formation et de recherche et les pouvoirs publics constituent également un important terreau de l'innovation. Afin de stimuler ces échanges, la politique régionale encouragera à l'avenir davantage les systèmes d'innovation régionaux (RIS). La Confédération soutient de tels réseaux s'ils répondent à une approche fonctionnelle, c'est-à-dire s'ils dépassent les frontières cantonales, voire nationales, et s'ils sont adaptés aux besoins des groupes cibles qui s'y trouvent définis. La Suisse pourrait compter six à sept RIS.



accompa- s les PME rt-up de e occidentale



offre un appui de
cient aux PME et start-up
dentale dans les domaines
on sectorielle et des
e coaching. >>

torielle

Prestation

MICRONARC
www.micronarc.ch

ALP



Audrey Saumon,
programme intercantonal
de la Conférence des
chefs des départements
de l'économie publique de
Suisse occidentale (CDEP-
SO), Fribourg, coordina-
trice du programme

« Les petites et moyennes entreprises ne manquent généralement pas d'idées novatrices, mais du savoir-faire nécessaire pour les réaliser. C'est là qu'intervient le programme intercantonal de la Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO), par exemple au moyen de la plateforme Alliance pour le transfert de savoir et de technologie (TST). En mettant les entrepreneurs en contact avec les hautes écoles, elle permet de passer d'une idée requérant un haut niveau de technicité à un produit bien concret. À l'image de cet entrepreneur veveysan qui voulait fabriquer un instrument de haute précision à l'usage des dentistes pour nettoyer les canaux des racines. Comme les connaissances techniques lui faisaient défaut, il a contacté un conseiller de la plateforme Alliance. Ce dernier l'a mis en relation avec un professeur de l'Institut des microtechniques industrielles de la Haute École Arc de Saint-Imier.

Le programme intercantonal de la CDEP-SO est financé par la Confédération dans le cadre de la nouvelle politique régionale et par des contributions de sept cantons (Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura). Les nombreuses prestations proposées aux PME et aux jeunes pousses sont fournies par des professionnels motivés. Au-delà de leurs compétences, l'énergie et la passion qu'ils mettent à l'ouvrage sont cruciales pour le succès du programme. »

« Sur notre plateforme Alliance pour le transfert de savoir et de technologie (TST), nous mettons les entrepreneurs en contact avec les hautes écoles. »



Politique régionale et d'organisation du territoire

La deuxième priorité vise la promotion touristique. Dans de nombreux espaces ruraux et dans les régions de montagne, le tourisme est une branche économique essentielle, qui joue un rôle moteur crucial. Simultanément, le tourisme doit relever des défis croissants. La Confédération apporte son soutien à la maîtrise du changement structurel dans le but de rendre les destinations touristiques plus concurrentielles et de renforcer la place touristique suisse face à la concurrence internationale.

La coordination et la coopération avec d'autres politiques fédérales à incidence territoriale

Diverses politiques fédérales ont un impact notable sur le développement des régions cibles de la politique régionale. Le secteur Politique régionale et d'organisation du territoire encourage la coordination et la coopération entre ces politiques et la politique régionale. Les cantons et les régions bénéficient des synergies qui en découlent. Les principaux partenaires sont les acteurs de la politique PME et des politiques du tourisme, d'aménagement du territoire, des agglomérations et de l'innovation. Mais les politiques des transports, des télécommunications, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie jouent également un rôle important. Les projets-modèles rassemblés sous le titre « Favoriser l'économie dans les espaces fonctionnels », encadrés par le secteur Politique régionale et d'organisation du territoire avec d'autres offices fédéraux, illustrent cette coopération. [Informations supplémentaires : www.projets-modeles.ch](#)

Le savoir-faire pour la politique régionale et ses acteurs

Le savoir est aujourd'hui considéré comme une condition essentielle du succès dans la concurrence globale. C'est pourquoi la nouvelle politique régionale poursuit le but de renforcer la capacité d'adaptation et d'apprentissage des régions. À cet effet, la Confédération a mis en place le centre du réseau regiosuisse, qui collecte, prépare et transmet des informations sur le thème du développement régional. Le but est que les acteurs régionaux soient en mesure d'utiliser directement ces connaissances pour développer, réaliser et commercialiser des produits et des services. [Informations supplémentaires : www.regiosuisse.ch](#) ■



Du sur mesure pour les régions

En matière de politique régionale, les cantons sont les principaux partenaires de la Confédération. Celle-ci conclut des conventions-programmes quadriennales avec eux. Les cantons et leurs régions définissent des programmes de mise en œuvre quadriennaux et approuvent les projets, soutenant ainsi les régions par des mesures ciblées au plus près. Entre 2008 et 2013, la Confédération et les cantons ont encouragé 1600 projets en tout.



Interreg

Dans le cadre des programmes Interreg de l'UE, la Confédération et les cantons soutiennent avec les pays voisins des projets transfrontaliers de politique régionale. La participation de la Suisse fait partie de sa politique régionale et améliore la compétitivité des régions frontalières. [Informations supplémentaires : www.interreg.ch](#)



Josef Odermatt, RigiPlus SA, Rigi Kulm, président du conseil d'administration

« Au cours des cinq dernières années, la région du Rigi a connu un développement réjouissant tous azimuts : prisée pour le tourisme et les vacances, elle offre aussi un espace de vie où il fait bon habiter et travailler. J'en suis très fier.

Cette dynamique remonte à 2009, lorsque fut donné le premier coup de pioche du chantier des Bains minéraux & Spa de Rigi-Kaltbad, de l'architecte Mario Botta, et que fut lancé le projet Rigi-Plus, soutenu à parts égales par la nouvelle politique régionale de la Confédération, les cantons de Schwyz et de Lucerne, et la communauté régionale Rigi-Mythen. Ce projet a réuni les acteurs régionaux autour d'une table. La région s'est dotée d'une charte et, trois ans plus tard, le projet a donné naissance à RigiPlus SA, une société de marketing et de développement. Autonome, elle compte actuellement quelque 30 actionnaires, dont des syndicats d'initiative, des entreprises de transports (chemins de fer et remontées mécaniques), des auberges d'alpage, des hôtels et des restaurants.

Un seul billet pour les deux chemins de fer et les sept remontées mécaniques du Rigi, un magasin de produits du terroir, les journées littéraires et musicales du Rigi et des forfaits de nuitée couvrant les divers prestataires ne sont que quelques exemples parmi les offres nées du nouvel « esprit du Rigi ». On investit et coopère de nouveau sur la montagne ! D'autres projets sont prévus, comme un chemin panoramique de dix kilomètres accessible aux personnes handicapées. »

« Le projet RigiPlus a réuni les acteurs régionaux autour d'une table. »



PROMOTION DES EXPORTATIONS / PROMOTION DE LA PLACE ÉCONOMIQUE

L'ÉCONOMIE

est tributaire des échanges avec l'étranger.



Soutien aux exportateurs suisses et promotion de la Suisse comme site d'implantation

Par la promotion des exportations et l'assurance contre les risques à l'exportation, la Confédération fournit aux entreprises suisses des services taillés sur mesure pour leur permettre d'exporter avec succès. La promotion de la place économique suisse présente aux investisseurs étrangers potentiels les nombreux avantages de notre pays en tant que site d'implantation.

Vu l'exiguïté du marché intérieur, l'économie suisse est largement tributaire des échanges avec l'étranger. Pour que les entreprises exportatrices puissent saisir leurs chances sur les marchés internationaux, la Confédération les soutient, en complément des initiatives privées, par un vaste éventail de services de conseil et d'assurance. En outre, la Confédération entend positionner la Suisse comme un site d'implantation de premier ordre pour les entreprises étrangères.

Les mesures de la Confédération visent à faciliter les activités des entreprises suisses à l'étranger, à garantir des emplois en Suisse et à accroître encore la notoriété internationale de la Suisse comme site d'implantation. Des institutions spécialisées sont chargées de la mise en œuvre de ces mesures.

La Confédération promeut l'exportation et informe sur la place économique suisse

La promotion des exportations

La promotion des exportations par la Confédération vise à identifier des débouchés potentiels à l'étranger et établir les contacts pour les entreprises exportatrices suisses, à positionner ces dernières comme des prestataires concurrentiels à l'échelle internationale et à leur faciliter l'accès aux marchés étrangers. Au niveau national, la Confédération a mandaté l'association de droit privé Switzerland Global Enterprise (S-GE, anciennement Osec) pour la promotion des exportations. S-GE, experte en matière d'internationalisation, informe, conseille et accompagne les entreprises suisses, notamment les PME, dans leurs projets internationaux. Les prestations fournies par S-GE commencent souvent par un entretien de conseil en Suisse. Ensuite, les premiers points de contact sur les marchés d'exportation sont les Swiss Business Hubs (SBH). Ils sont établis dans 21 pays, pour la plupart auprès d'une représentation suisse. Les collaborateurs des SBH ont une profonde connaissance des marchés, fournissent aux PME des informations spécifiques sur le marché ciblé et établissent de précieux contacts. Grâce à leur statut officiel, les SBH disposent d'un vaste réseau de relations ; ils connaissent les usages locaux et savent comment une entreprise peut obtenir un accès aux ministères et aux autorités. [Informations supplémentaires : www.s-ge.com](http://www.s-ge.com)



Switzerland Global Enterprise (S-GE)

S-GE a soutenu en 2013 près de 5000 entreprises suisses en fournissant plus de 9000 prestations, qu'il s'agisse d'informations, de conseils ou d'assistance apportée dans le cadre de foires. Une enquête révèle que 85 % des entreprises soutenues estiment que les services de S-GE leur ont été profitables.



Stefano Mondini, Mondini Engineering SA, Tesserete (TI), CEO

« À l'origine, nous ne produisions pas des conteneurs à déchets, mais des citernes à mazout. Nous en avons vendu des centaines par an jusque dans les années 80. Puis, le marché étant saturé, notre chiffre d'affaires s'est effondré. Nous avons dû repenser notre modèle d'affaires et trouver un autre produit. En tant que constructeurs métalliques, nous étions, déjà à l'époque, spécialisés dans la découpe, l'étampage et la soudure de la tôle. De plus, nous produisions des conteneurs pour l'entreposage, outre les citernes à mazout. Au début des années 90, le recyclage a gagné du terrain en Suisse. Nous sommes ainsi arrivés à l'idée de fabriquer des conteneurs pour les déchets.

Au début, nous fournissions uniquement des communes suisses. Mais le marché suisse nous est bientôt apparu trop exigü, et nous avons commencé à prospecter à l'étranger. Les services de Switzerland Global Enterprise (S-GE) nous y ont beaucoup aidés. En 2013, en quête d'une société de distribution au Danemark, nous avons sollicité l'aide de S-GE. Peu après, nous avons reçu un choix de partenaires possibles. Nous avons procédé à une première sélection, conduit des entretiens pour finalement élire un partenaire contractuel, avec lequel nous avons noué aujourd'hui une collaboration fructueuse. La coopération avec S-GE a été agréable et les personnes responsables ont toujours réagi très rapidement. Nous ne manquerons assurément pas de faire appel aux services de S-GE pour d'autres projets à l'étranger. »

« La coopération avec S-GE a été agréable et les personnes responsables ont toujours réagi très rapidement. »

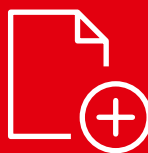


L'assurance contre les risques à l'exportation

L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE) est également un instrument important de soutien aux entreprises exportatrices de la Suisse. Elle a pour objectifs de maintenir et créer des emplois et de renforcer la place économique suisse en facilitant la participation des entreprises exportatrices suisses à la concurrence internationale. Établissement de droit public de la Confédération, l'ASRE intervient à titre subsidiaire, dans les cas où les assureurs privés ne proposent pas de prestations ou des prestations insuffisantes. L'ASRE est soumise au principe de l'autonomie économique à long terme. Elle s'autofinance par des primes conformes aux risques. Elle assure aussi bien les exportations classiques de biens que les exportations de services. Elle couvre les risques politiques et économiques auxquels sont exposées les opérations d'exportation et offre ainsi une protection contre les défauts de paiement. Les risques politiques comprennent les événements tels que la guerre, les troubles ou des mesures étatiques qui empêchent l'exécution des contrats, comme les interdictions d'exporter. Quant aux risques économiques, il s'agit de l'incapacité ou du refus de payer de l'acheteur étranger. En outre, la palette des prestations de l'ASRE lui permet de contribuer à améliorer la liquidité des exportateurs. Ces prestations bénéficient en particulier aux PME. En effet, il n'est pas rare que leurs limites de garantie et de crédit auprès de leur banque soient déjà épuisées, ce qui les contraint à fournir des sûretés financières supplémentaires pour obtenir les crédits ou les garanties requises. L'ASRE remédie à de telles situations par ses prestations d'assurance. [Informations supplémentaires : www.serv-ch.com](http://www.serv-ch.com)

La promotion de la place économique

Les entreprises étrangères qui s'établissent en Suisse y créent des emplois, génèrent de la valeur ajoutée et donnent d'importantes impulsions à l'économie locale, par exemple dans le domaine du savoir et de la technologie. La Confédération coopère étroitement avec les cantons pour promouvoir la place économique. Tout comme pour la promotion des exportations, la Confédération a confié les tâches de promotion de la place économique à Switzerland Global Enterprise (S-GE). Tandis que S-GE informe les investisseurs étrangers sur les avantages de la Suisse comme site d'implantation, les cantons sont compétents pour la phase concrète de l'établissement des entreprises étrangères. S-GE prépare les informations essentielles concernant la place économique suisse et les processus d'établissement des entreprises et les met à la disposition des investisseurs potentiels et des cantons en plusieurs langues. En outre, S-GE joue un rôle important dans la coordination des activités des services impliqués dans la promotion de la place économique suisse ; elle soutient les cantons par des études de marché et des analyses de tendance des pays prioritaires sélectionnés et elle identifie des candidats susceptibles de vouloir s'établir en Suisse, en se concentrant sur les sociétés innovantes à forte valeur ajoutée. S-GE contrôle le potentiel des projets d'investissement et fait suivre les informations aux cantons, qui accompagnent ensuite les entreprises dans leur processus d'implantation. [Informations supplémentaires : www.s-ge.com](http://www.s-ge.com) ■



Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE)

Les exportations suisses réalisées grâce à l'ASRE se chiffrent en milliards de francs par année. Elles assurent des emplois en Suisse, non seulement dans les entreprises exportatrices, mais également chez leurs sous-traitants. Les engagements d'assurance de l'ASRE se montent actuellement à près de 9 milliards de francs.



**Christophe Nicolet,
Felco SA, Les Geneveys-
sur-Coffrane (NE), CEO**

« L'exportation a été d'emblée importante pour Felco SA. Dès 1946, un an après la fondation de l'entreprise, nous vendions nos sècheurs également à l'étranger. Aujourd'hui, nous livrons nos clients finaux et nos intermédiaires dans plus de 100 pays. »

Nous avons pu conquérir certains de nos marchés étrangers surtout grâce au soutien de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE). Tel est le cas du Brésil. En raison de droits de douane élevés, il est très onéreux pour les commerçants brésiliens d'importer des biens étrangers. Un entrepreneur brésilien a commandé un conteneur de sècheurs à la condition qu'il puisse payer la facture correspondante sous douze mois. Il voulait d'abord payer les droits de douane, puis vendre nos sècheurs pour enfin régler la facture. Seule une assurance contre le défaut de paiement de l'ASRE nous a permis de conclure l'affaire avec lui. Sans cette protection, la transaction aurait été trop risquée pour nous.

Je suis très heureux que l'ASRE existe. Ses prestations nous sont très précieuses. »

« Les prestations de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation nous sont très précieuses. »



ADRESSES

Secrétariat d'État à l'économie SECO
Direction de la promotion économique
Holzikofenweg 36
3003 Berne
Tél. +41 58 462 28 12
Fax +41 58 462 43 30
www.seco.admin.ch > Thèmes > Promotion économique

Politique PME

Secrétariat d'État à l'économie SECO
Politique PME
Holzikofenweg 36
3003 Berne
Tél. +41 58 462 28 71
Fax +41 58 463 12 11
info@kmu.admin.ch
www.seco.admin.ch > Thèmes > Promotion économique > Politique PME

Cautionnement pour les PME

CC Centre, Coopérative de cautionnement pour PME
BG Mitte, Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Bahnhofstrasse 59D
Case postale 1104
3401 Berthoud
Tél. +41 34 420 20 20
Fax +41 34 420 20 29
info@bgm-ccc.ch
www.bgm-ccc.ch

BG Ost, Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Falkensteinstrasse 54
Case postale 170
9006 Saint-Gall
Tél. +41 71 242 00 60
Fax +41 71 242 00 70
info@bgost.ch
www.bgost.ch

Coopérative romande de cautionnement – PME
Avenue Général-Guisan 117
Case postale 109
1009 Pully
Tél. +41 21 721 11 91
Fax +41 21 721 11 90
contact@cautionnementromand.ch
www.cautionnementromand.ch

Société coopérative de cautionnement SAFFA
Auf der Lyss 14
4051 Bâle
Tél. +41 61 683 18 42
Fax +41 61 322 06 15
mail@saffa.ch
www.saffa.ch

Politique du tourisme

Secrétariat d'État à l'économie SECO
Politique du tourisme
Holzikofenweg 36
3003 Berne
Tél. +41 58 462 27 58
Fax +41 58 463 12 12
tourismus@seco.admin.ch
www.seco.admin.ch > Thèmes > Promotion économique > Politique du tourisme

Suisse Tourisme
Tödistrasse 7
8027 Zurich
Tél. +41 44 288 11 11
Fax +41 44 288 12 05
info@myswitzerland.com
www.myswitzerland.com/fr

Société suisse de crédit hôtelier
Case postale
Uetlibergstrasse 134b
8027 Zurich
Tél. +41 44 209 16 16
Fax +41 44 209 16 17
info@sgh.ch
www.sgh.ch

Politique régionale et d'organisation du territoire

Secrétariat d'État à l'économie SECO
Politique régionale et d'organisation du territoire
Holzikofenweg 36
3003 Berne
Tél. +41 58 462 28 73
Fax +41 58 462 27 68
info.dsre@seco.admin.ch
www.seco.admin.ch > Thèmes > Promotion économique >
Politique régionale et d'organisation du territoire

regiosuisse
Centre du réseau de développement régional
Hofjistrasse 5
3900 Brigue
Tél. +41 27 922 40 88
Fax +41 27 922 40 89
info@regiosuisse.ch
www.regiosuisse.ch

Services cantonaux spécialisés et autres acteurs du développement régional

www.regiosuisse.ch > Offres regiosuisse > Base de données des adresses

Promotion des exportations / Place économique

Secrétariat d'État à l'économie SECO
Promotion des exportations / Place économique
Holzikofenweg 36
3003 Berne
Tél. +41 58 464 86 06
Fax +41 58 464 86 00
www.seco.admin.ch > Thèmes > Promotion économique >
Promotion des exportations / Place économique

Switzerland Global Enterprise
Stampfenbachstrasse 85
8006 Zurich
Tél. +41 44 365 51 51
Fax +41 44 365 52 21
info@s-ge.com
www.s-ge.com

Switzerland Global Enterprise
Avenue d'Ouchy 47
Case postale 315
1006 Lausanne
Tél. +41 21 545 94 94
info.lausanne@s-ge.com
www.s-ge.com

Switzerland Global Enterprise
Corso Elvezia 16
Case postale 5399
6901 Lugano
Tél. +41 91 601 86 86
info.lugano@s-ge.com
www.s-ge.com

SERV Assurance suisse contre les risques à l'exportation
Zeltweg 63
8032 Zurich
Tél. +41 58 551 55 55
Fax +41 58 551 55 00
info@serv-ch.com
www.serv-ch.com

SERV Assurance suisse contre les risques à l'exportation
Avenue d'Ouchy 47
Case postale 315
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 35 84
Fax +41 58 551 55 00
inforomandie@serv-ch.com
www.serv-ch.com

LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DE LA CONFÉDÉRATION

